



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.665

**OBJET : CREATION DE SERVITUDE RESEAU D'EAUX USEES DU LOTISSEMENT LES ARCADES
- CHEMIN DE LA ROSE - LES PLATANES**

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

Mme Danièle BRUNET, M. Alexandre GALLESE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



04.09

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -

Etudes Juridiques et Marchés Publics

Direction du Foncier & Gestion du Patrimoine

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 28/06/10

RAPPORTEUR : Mme Odile BONTHOUX
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Helliott BRAMI

Politique Publique : AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : CREATION DE SERVITUDE RESEAU D'EAUX USEES DU LOTISSEMENT LES ARCADES -
CHEMIN DE LA ROSE - LES PLATANES - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'extension des réseaux d'eaux usées desservant les usagers d'une partie du chemin de la Rose nécessite le passage en propriétés privées et en conséquence l'établissement d'une servitude de 3 mètres de largeur sur les propriétés suivantes :

- terrain cadastré section OP n° 175 appartenant à l'Association syndicale des Arcades sur une longueur de 235 mètres,
- terrain cadastré section OP n° 173 appartenant à M. et Mme VERDIN Claude sur une longueur de 51 mètres,
- terrain cadastré section OP n° 193 appartenant à M. Marc BESSON, Mme Catherine LEBEY BESSON et à Mme Sophie BESSON sur une longueur de 32 mètres,
- terrain cadastré section OP n° 171 appartenant à Mme PASCAL Isabelle sur une longueur de 18 mètres.

Ces différents propriétaires ont accepté de consentir ces servitudes en tréfonds sans indemnité et autorisent également la Commune à occuper temporairement une bande supplémentaire de 5 mètres de largeur pour les travaux de pose et d'entretien.

Il convient à présent, de régulariser l'ensemble de cette opération par des actes authentiques. Les frais afférents aux servitudes seront pris en charge par le Budget – Eaux – Assainissement.

Je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ACCEPTER** les servitudes sus évoquées consenties sans indemnité par les différents propriétaires,
- **DIRE** que les frais afférents aux servitudes seront imputés au Budget Eau -Assainissement,

- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Elu délégué au Foncier à signer le ou les actes à intervenir ainsi que toutes les pièces qui en seraient la suite ou la conséquence.

**2010.665 - CREATION DE SERVITUDE RESEAU D'EAUX USEES DU LOTISSEMENT LES
ARCADES - CHEMIN DE LA ROSE - LES PLATANES**

Présents et représentés	: 52
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07//2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**



Plan récapitulatif des servitudes pour le passage du réseau d'eaux usées dans le Lotissement Les Arcades

Aix en Provence
LA VILLE

Ech 1/1000

